

Actualité Arras

Aménagements cyclables : la communauté urbaine d'Arras change doucement de braquet

dimanche 07.02.2010, 05:02 - La Voix du Nord



D'ici 2012, quinze kilomètres de voies cyclables supplémentaires seront réalisés dans la CUA.

| ON EN PARLE |

Depuis fin 2008, un schéma directeur d'aménagement des voies cyclables est à l'étude, sous la houlette de la communauté urbaine d'Arras. Les itinéraires devant faire l'objet d'aménagements y sont retenus. À terme, quatre-vingt-quinze kilomètres de voies cyclables devraient être réalisés, raccordés aux trente-cinq existants. PAR BENOÎT FAUCONNIER

Bientôt cent trente kilomètres de voies cyclables dans la communauté urbaine d'Arras, contre trente-cinq aujourd'hui. Waouh ! Le cycliste aguerrri à dû tomber de sa selle, à la lecture du projet de la communauté urbaine d'Arras.

Sauf que la CUA préfère ne pas sprinter, et prend un rythme de balade dominicale pour arriver au bout de ce schéma, en priorité chargé d'irriguer en modes de déplacements doux les zones de trajets entre domicile et travail, y compris les trajets vers, et à partir des établissements scolaires.

Les aménagements iraient bien au-delà de 2014, d'après Jean-Marie Vanlerenberghe, le président de la communauté urbaine d'Arras. L'arrivée des voies cyclables dépendra des chantiers de réhabilitation des voiries communautaires, indépendamment des politiques communales en la matière. Autre élément retardateur : le comité de pilotage et le comité technique (réunissant des techniciens, mais aussi des associations de cyclistes) butte sur des contraintes de terrain : si le rond-point de Tchécoslovaquie, l'avenue Churchill ou le pont Leclerc figurent parmi les endroits à aménager, aucune solution technique n'est pour l'heure tranchée.

Loin des hypothèses, un plan de réalisation de quinze kilomètres concerne la période 2010-2012 : l'axe Arras-Agny, via la citadelle et Achicourt l'axe Arras-Dainville (par l'avenue de l'Hippodrome et la rue Jean-Zay) l'axe Anzin-Arras par Sainte-Catherine Saint-Nicolas-Arras (par l'avenue Thibaut requalifiée) Saint-Laurent-Arras par le chemin de halage requalifié ou encore Tilloy-Arras, par la route de Cambrai.

Dans le même temps, la CUA s'emploie à la création de dix-huit « parcs à vélo ». Faut-il entendre, par ce terme inapproprié, la pose de mobilier urbain adapté... Le premier parc à vélos digne de ce nom est en cours de réalisation à la gare. La communauté urbaine d'Arras devrait consacrer 500 000 E par an à la transcription sur le terrain de ce schéma directeur. Avec une finalité : « Avoir la possibilité de changer vraiment le comportement des gens, et d'utiliser un peu moins la voiture. » Place à la cohabitation, sur les routes.